

# ***JOURNAL D'UN TEMOIN DEPUIS LA BELGIQUE***

(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

**Bruxelles, mardi 4 août (1914) (1<sup>ère</sup> partie)**

Je m'empresse de dire, en laissant passer un autre jour de commentaires ou d'impressions, que des événements d'une importance capitale ont eu lieu ce matin.

Le Parlement (ou, **N.d.T.**, l'assemblée des Chambres belges) vient de se réunir et le roi Albert a inauguré la séance, en présence de la reine Elisabeth et de ses enfants. Le roi, vêtu comme un général en campagne, sans décorations, s'est déplacé à cheval jusqu'au palais législatif et le peuple l'a acclamé à son passage. La reine était émue et on avait appris qu'elle avait pleuré.

Au milieu d'un silence imposant, le roi ouvrit la séance, prononçant d'une voix ferme et sonore le discours suivant :

*« Jamais, depuis 1830, heure plus grave n'a sonné pour la Belgique : l'intégrité de notre territoire est menacée ! La force même de notre droit, la sympathie dont la Belgique, fière de ses libres institutions et de ses conquêtes morales, n'a cessé de jouir auprès des autres nations ; la nécessité pour l'équilibre de l'Europe de notre existence autonome nous font espérer encore que les événements redoutés ne se produiront pas. Mais si nos espoirs sont déçus, s'il nous faut résister à l'invasion de notre sol et défendre nos foyers menacés, ce devoir, si dur soit-il, nous trouvera armés et décidés aux plus grands sacrifices. (applaudissements prolongés).*

*"Dès maintenant, et en prévision de toute éventualité, notre vaillante jeunesse est debout, fermement résolue, avec la ténacité et le sang-froid traditionnels des Belges, à défendre la patrie en danger.*

*" Je lui adresse, au nom de la nation, un fraternel salut. Partout, en Flandre et en Wallonie, dans les villes et les campagnes, un seul sentiment étreint les coeurs : le patriotisme ; une seule vision emplit les esprits : notre indépendance compromise ; un seul devoir s'impose à nos volontés : la résistance opiniâtre. (acclamations enthousiastes, cris de Vive la Belgique !).*

*"Dans ces graves circonstances, deux vertus sont indispensables : le courage calme (mais ferme) et l'union intime de tous les Belges.*

*"L'une et l'autre viennent (déjà) de s'affirmer avec éclat sous les yeux de la nation remplie d'enthousiasme.*

*"L'irréprochable mobilisation de notre armée, la multitude des engagements volontaires, l'abnégation (de la population civile), des familles, ont montré, de façon indéniable, la bravoure réconfortante qui transporte le peuple belge. Le moment est aux actes ! (Applaudissements)*

*"Je vous ai réunis, Messieurs, afin de permettre aux Chambres législatives de s'associer à l'élan du peuple, dans un même sentiment de sacrifice. Vous saurez prendre d'urgence, Messieurs, et pour la guerre et pour l'ordre public, toutes les mesures que la situation comporte. Quand je vois cette assemblée frémissante dans laquelle il n'y a plus qu'un seul parti, celui de la patrie, où tous les coeurs battent en ce moment à l'unisson, nos souvenirs se rapportent au congrès de 1830 et je vous demande,*

*Messieurs : Etes-vous décidés, inébranlablement, à maintenir intact le patrimoine (sacré) de nos ancêtres ?*

*"Personne, dans ce pays, ne faillira à son devoir.*

*(Cris de « Non ! Non ! » Longues acclamations. On agite les mouchoirs dans l'enceinte et les tribunes.)*

*"L'armée, forte et disciplinée, est à la hauteur de sa tâche : mon gouvernement et moi-même nous avons pleine confiance dans ses chefs et dans ses soldats. Attaché étroitement à la population, soutenu par elle, le gouvernement a conscience de ses responsabilités et les assumera jusqu'au bout, avec la conviction réfléchie que (les efforts de) tous, unis dans le patriotisme le plus fervent, le plus généreux, sauvegarderont le bien suprême du pays.*

*"Si l'étranger, au mépris de la neutralité, dont nous avons toujours scrupuleusement observé les exigences, viole le territoire, il trouvera tous les Belges groupés autour du souverain, qui ne trahira (pas, qui ne trahira) jamais son serment constitutionnel, et du gouvernement investi de la confiance absolue de la nation (toute) entière. (longue ovation).*

*"J'ai foi dans nos destinées. Un pays qui se défend, s'impose au respect de tous : ce pays ne périt pas (jamais) ! (acclamations)*

*" Dieu sera avec nous dans cette cause juste ! Vive la Belgique (indépendante) ! »*

Et le roi s'est retiré au milieu d'une ovation enthousiaste, qui s'est poursuivie dans les rues. La reine et les princes furent également acclamés.

Aussitôt Monsieur de Broqueville, président du conseil des ministres, prit la parole et porta à notre

connaissance l'ultimatum et la digne réponse de la Belgique dans les termes suivants :

*"Il est peut-être contraire aux règles parlementaires que le chef du gouvernement prenne la parole avant la constitution du bureau de l'assemblée. Mais nous sommes dans des circonstances exceptionnelles et j'ai d'importants documents à vous communiquer.*

***"Voici, Messieurs, le texte des documents qui nous été adressés par le gouvernement allemand le 2 août :***

*"Le gouvernement allemand a reçu des nouvelles sûres, d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le gouvernement impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne soit pas en mesure de repousser sans secours une marche en avant française d'un si grand développement. Dans ce fait, on trouve la certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne. C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi. Le gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contra elle le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent à violer de son côté le territoire belge.*

*"Afin de dissiper tout malentendu, le gouvernement allemand déclare ce qui suit :*

*"1°. L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent, dans la guerre qui va commencer, à prendre une attitude de neutralité bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne, le gouvernement*

*Allemand, de son côté, s'engage, au moment de la paix, à garantir le royaume et ses possessions, dans toute leur étendue.*

*"2°. L'Allemagne s'engage, sous la condition énoncée, à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue.*

*"3°. Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités du gouvernement belge, à acheter contre argent comptant, tout ce qui sera nécessaire à ses troupes, et à l'indemniser pour les dommages causés en Belgique.*

*"4°. Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et fait particulièrement des difficultés à leur marche en avant, par une opposition des fortifications de la Meuse ou par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique comme ennemie.*

*"Dans ce cas, l'Allemagne ne prendra aucun engagement vis-à-vis du royaume, mais elle laissera le règlement ultérieur des rapports des deux états, l'un vis-à-vis de l'autre, à la décision des armes. Le gouvernement allemand a l'espoir justifié que cette éventualité ne se produira pas et que le gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire. Dans ce cas, les relations d'amitié qui unissent les deux états voisins deviendront plus étroites et durables."*

### **Voici, à présent, la réponse belge à la note allemande :**

*"Par sa note du 2 août 1914, le gouvernement allemand a fait connaître que, d'après des nouvelles sûres, les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en mesure de*

*repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises.*

*"Le gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au gouvernement du roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage, au moment de la paix, à garantir l'intégrité du royaume et de ses possessions, dans toute leur étendue. La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique comme ennemie, et à laisser le règlement ultérieur des rapports des deux états, l'un vis-à-vis de l'autre, à la décision des armes.*

*"Cette note a provoqué chez le gouvernement du roi un profond (et douloureux) étonnement.*

*"Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles, qui nous ont été faites le 1<sup>er</sup> août au nom du gouvernement de la République. D'ailleurs, si, contrairement à notre attente, une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et son armée opposerait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance. Les traités de 1839, confirmés par les traités de 1870, consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des puissances et notamment du gouvernement de Sa Majesté le roi de Prusse.*

*"La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales. Elle a accompli ses devoirs avec un esprit de loyale impartialité.*

*"Elle n'a négligé aucun effort pour maintenir et faire*

*respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance, dont la menace le gouvernement allemand, constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. Le gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation, en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.*

*"Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu, le gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit. (acclamations)*

*"Messieurs ! La nation accomplira son devoir ; la Belgique pourra être vaincue, elle ne sera jamais soumise!"*

*(Acclamations ; cris de " Vive la Belgique ! Vive la Belgique ! Vive "l'union fait la force !)*

L'UNION FAIT LA FORCE



Les chambres votèrent tous les crédits qu'on leur demandait.

A titre de preuve que la Belgique bat d'un seul coeur, le chef du parti socialiste, Monsieur Émile Vandervelde, a accepté la charge de ministre d'Etat et, dès à présent, il partage les responsabilités du gouvernement.

\* \* \*

Je ne sais pas si cette lettre pourra parvenir à *La Nación*, mais je m'empresse de la clôturer parce que les probabilités diminuent au fil des heures. Nous sommes presque complètement privés de communications avec le reste du monde.

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française



PAYRO ; « *Desde Bélgica. Diario de un testigo* (4) », in LA NACION ; 11/09/1914. (1<sup>ère</sup> partie)

**N.d.T.** : Nous vous recommandons de consulter le N°1 des « JOURNAUX DE GUERRE » (CEGESOMA, 2014 ; [www.lesjournauxdeguerre.be](http://www.lesjournauxdeguerre.be)) : « L'Allemagne envahit la Belgique ». Un fac-similé du journal « *LE SOIR* » du 5 août 1914 y est joint.

**LE SOIR**  
N° 10.000  
Mardi 12 août 1914  
Prix de vente : 0,10 franc  
Abonnements : 3 francs par an  
Publicité : 1 franc la ligne  
Tirage : 100.000 exemplaires

# LE SOIR

Chaque jour de 5 à 16 pages BUREAU : PLACE DE LOUVAIN, 22-24, BRUXELLES Des 60 francs ABONNEMENTS

**RECEVUE DE LA VENTE**  
N° 10.000  
Mardi 12 août 1914  
Prix de vente : 0,10 franc  
Abonnements : 3 francs par an  
Publicité : 1 franc la ligne  
Tirage : 100.000 exemplaires

## L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique

### Lé sort en est jeté!

Le sort en est jeté. Les Allemands, vaincus le 11 août, ont déclaré la guerre à la Belgique. Le sort en est jeté. Les Allemands, vaincus le 11 août, ont déclaré la guerre à la Belgique. Le sort en est jeté. Les Allemands, vaincus le 11 août, ont déclaré la guerre à la Belgique.

### UNE SÉANCE HISTORIQUE

#### L'assemblée des Chambres belges

##### A LA CHAMBRE

Avant la séance, l'assemblée des Chambres belges a tenu une séance historique. Les députés ont discuté les déclarations de guerre et les mesures à prendre.

### L'ULTIMATUM ALLEMAND

#### Measures d'intimidation

Les Allemands ont envoyé un ultimatum à la Belgique. Les mesures d'intimidation sont de nature à provoquer une réaction de la part de la population belge.

#### L'appel du Souverain aux Belges

Le Souverain a adressé un appel aux Belges. Il leur a demandé de résister courageusement à l'invasion allemande.

#### Le départ de Deckerol

Le départ de Deckerol a été marqué par une cérémonie solennelle. Les autorités locales ont rendu un dernier hommage à ce héros.

#### Les services restés

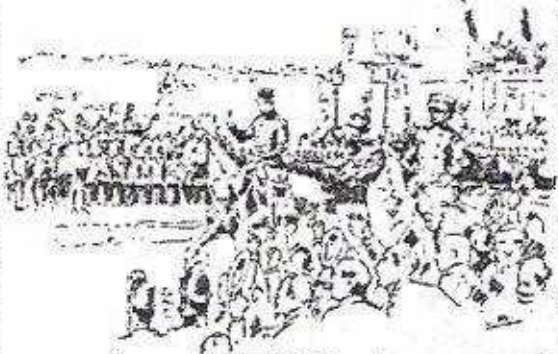
Les services restés en Belgique ont continué à fonctionner. Ils ont assuré le maintien de l'ordre et la continuité des services publics.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

#### Le roi Albert échange des télégrammes avec le Kaiser

Le roi Albert a échangé des télégrammes avec le Kaiser. Les messages expriment la solidarité entre les deux nations.



#### Declaration de sir Edward Grey - Le coup de l'Allemagne était prémédité

La déclaration de sir Edward Grey a été lue au Parlement britannique. Il a affirmé que le coup de l'Allemagne était prémédité.

#### Rupture des Relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne

La rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne a été officielle. Les deux pays ont cessé toute communication officielle.

#### La Sère riposte à la Belgique

La Sère a riposté à la Belgique. Les autorités allemandes ont accusé la Belgique de trahison.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

#### La déportation de M. de Broeckel

La déportation de M. de Broeckel a été décidée par les autorités allemandes. Il est considéré comme un ennemi de l'Allemagne.

# ***JOURNAL D'UN TEMOIN DEPUIS LA BELGIQUE***

(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

**Bruxelles, mardi 4 août (1914) (2<sup>ème</sup> partie)**

Tout le monde est dans la rue et tous les visages reflètent détermination et indignation à l'encontre de l'Allemagne. Ce peuple va accomplir quelque chose de très grand, il n'y a pas de doute. Parce que je suis convaincu que, ce qui se passe à Bruxelles, se répète en ce moment même, dans tout le pays et encore davantage dans l'ardente Wallonie, où le sang bout comme en plein Midi. Ici on ne lésine pas sur les épithètes les plus dures pour qualifier la grande puissance qui vient de violer la neutralité de ce petit pays ; et ce qui reconforte, c'est le fait que personne ne pense combien la lutte est inégale mais que l'on

songe à se battre à outrance dans l'espoir de vaincre! ...

On commente très durement la déclaration de guerre remise par le ministre président allemand à son homologue belge des affaires étrangères, qui dit textuellement ceci : "*Monsieur le ministre : J'ai été chargé et j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, par suite du refus opposé par le gouvernement de Sa Majesté le Roi aux propositions bien intentionnées que lui avait soumises le gouvernement impérial, celui-ci se verra, à son plus vif regret, forcé d'exécuter, au besoin par la force des armes, les mesures de sécurité exposées comme indispensables*".

Canailles ! Et tout cela, ils l'ont fait après avoir envahi notre territoire ! Mais ils le payeront cher les infâmes *boches* !

Car il semble que Visé soit, depuis hier, au

pouvoir des Allemands, qui ne se sont pas bornés à frapper à la porte pendant qu'ils demandaient la permission d'entrer mais ils y ont bel et bien pénétré sans crier gare, en tant que seigneurs et maîtres, probablement convaincus que la Belgique leur en serait reconnaissante, de surcroît ! C'est en vain que le roi Albert a télégraphié hier à Guillaume II, en essayant d'éviter l'offense à son pays et l'erreur allemande : le *kaiser* s'est borné à lui répondre : "*Il est encore temps que je conserve à la Belgique l'amitié que je n'ai cessé de lui témoigner*", insinuant que cela n'arriverait qu'au cas où on ne le laisserait pas envahir la France, au mépris des traités. En vain, parce qu'un important corps d'armée allemand est déjà sur le territoire belge, c'est certain, mais les Belges accourent pour lui barrer le passage dans tout l'Est du pays. Et la proclamation du roi Albert, qui enflamme ses troupes et qui est accueillie avec enthousiasme par

le peuple tout entier, est en ces termes :

*"Soldats !*

*"Sans la moindre provocation de notre part, un voisin orgueilleux de sa force a déchiré les traités qui portent sa signature et violé le territoire de nos pères.*

*"Parce que nous avons été dignes de nous-mêmes et que nous avons refusé de forfaire à l'honneur, on nous attaque. Mais le monde entier est émerveillé de notre attitude loyale : que son respect et son estime nous réconfortent dans ces moments suprêmes !*

*"En voyant son indépendance menacée, la nation a frémi et ses fils se sont précipités vers la frontière. Vaillants soldats d'une cause sacrée, j'ai confiance en votre courage tenace et je vous salue au nom de la Belgique.*

*"Vos concitoyens sont fiers de vous. Vous triompherez parce que vous êtes la force mise au*

*service du droit.*

*"César a dit de vos ancêtres : « de tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves ».*

*"Gloire à vous, armée et peuple belges ! Souvenez-vous, devant l'ennemi, que vous combattez pour la liberté et pour vos foyers menacés. Souvenez-vous, Flamands, de la bataille des Éperons d'or ; et, vous autres, Wallons de Liège, qui êtes en ce moment au champ d'honneur, des six cents Franchimontois !*

*" Soldats !*

*" Je pars de Bruxelles pour me mettre à votre tête.*

*" Proclamé au palais de Bruxelles, le 5 août 1914.  
— Albert."*

Et pendant que les troupes se préparent au combat, on ne perd pas non plus de temps au niveau de la politique internationale : la France a offert son aide à la Belgique et le conseil des ministres, réuni cet

après-midi sous la présidence du roi a résolu de l'accepter, de sorte que les troupes françaises peuvent déjà pénétrer sur le territoire belge et se précipiter à la rencontre des Allemands, comptant sur l'appui de l'armée belge et des populations, qui leur apporteront une aide enthousiaste. Il en ira de même avec les Anglais puisque, en réponse à un télégramme d'Albert, le roi d'Angleterre a assuré le gouvernement qu'il respecterait et ferait respecter l'indépendance, l'intégrité et la neutralité de la Belgique.

Mais quel enthousiasme guerrier que celui de ce peuple, pacifiste parmi les pacifistes ! Les quatre bureaux d'enrôlement qui fonctionnent à Bruxelles sont littéralement assiégés par des groupes compacts, qui augmentent encore par moments : à la date d'aujourd'hui, le nombre de volontaires inscrits dans tout le pays atteint quinze mille ! C'est qu'il s'agit, comme le dit le roi Albert, de la défense du foyer,



c'est qu'il s'agit d'opposer à l'impérialisme et aux derniers représentants de l'ancien régime une résistance qui les abatte ; c'est qu'il s'agit de refermer définitivement, pour le bien des peuples civilisés, la plaie béante et glorieuse, ouverte à l'occasion de la révolution de 1789 ; c'est qu'il s'agit d'imposer la paix, les armes à la main, triste mais inévitable exigence de l'époque.

Je crois que l'Allemagne s'est aliénée les sympathies de tous les peuples libres en se lançant dans cette guerre, qui menace d'être une conflagration comme on n'en a jamais vu et je crois que, en s'y lançant, elle a commis la plus grave et la plus mortelle des erreurs, parce que même si elle triomphe – et il est difficile qu'elle triomphe – elle ne sera plus pour personne la nation pondérée et sage, la nation des hommes de science, des philosophes, des artistes, mais bien celle des aventuriers conquérants qui

n'hésitent pas à endeuiller le monde si, ce faisant, ils parviennent à satisfaire leur ambition.

\* \* \*

Les troupes sont entrées en campagne et marchent sur l'ennemi depuis l'aube. Tout le long de l'avenue de Tervuren, on voit des groupes de soldats de toutes les armes, qui s'empressent de rejoindre leurs régiments, où on ne les a pas rappelés à temps. De nombreux carabiniers bivouaquent dans la forêt de Soignes, attendant leur tour d'avancer vers l'Est ou le Sud, et les vendeurs ambulants de nourriture et de boissons, qui sont comme les parasites de toutes les armées, ont établi leurs campements autour d'eux et vendent fébrilement leurs marchandises. A tout moment passent des cyclistes pressés et des estafettes à cheval, que se dépêchent de porter les ordres

supérieurs ou les messages des chefs. Et tous ces gens sont joyeux, comme lors des manoeuvres, ne se préoccupant pas du danger, oubliant semble-t-il ce qui nous fait mal au coeur : la mort qui va en frapper tant, déterminant leur ordre d'entrée dans le mystère ...

Aux Quatre-Bras, où s'est installé un quartier général, on entend des chants de marches militaires. C'est là que défilent les carabiniers du premier régiment, qui viennent de faire une étape de 15 kilomètres, chargés du lourd havresac, de la grossière capote et de cent-vingt cartouches, et qui se dirigent vers le petit village de Tervuren, si riant il y a peu, dont les habitants les acclament.

Un peu plus loin, sur la route de Namur, se trouvent les grenadiers, troupe d'élite et de belle prestance, dont les soldats, tous de haute taille, portent l'énorme bonnet à poil, qui leur donne un air si martial. Un convoi d'automobiles, chargées de munitions et de vivres, les

suit.

Un bataillon occupe le village d'Overijse et prend position le long de l'Ijse, un petit cours d'eau qui donne son nom à l'agglomération. Un autre est arrivé de Wavre et poursuit sa marche vers une destination inconnue.

La route de Namur est couverte d'automobiles, conduites en majorité par des militaires et, dans la ville, règne depuis hier soir la plus grande animation. La population a également connu une forte alerte parce que, vers trois heures du matin, elle a été brusquement éveillée par une série de détonations ; tout le monde a gagné les portes, les fenêtres, la rue, à peine vêtu, mais s'est tranquilisé ensuite en apprenant que les ingénieurs faisaient exploser quelques cahutes au pourtour des forts, parce qu'elles gênaient la visibilité pour tirer.

Dès les premières heures, la population s'agglomère dans la gare, attendant avec anxiété des nouvelles de Bruxelles.

Ici à Bruxelles, vers quatre heures de l'après-midi, la gare du Nord a été envahie par des centaines et des centaines de réservistes, qui prenaient les trains d'assaut. Spectacle réellement émouvant : les familles, très animées, pleines de courage, les accompagnaient jusqu'au quai et, quand le train partait, les personnes âgées se retiraient, pensives et affligées, les femmes et les enfants en pleurant ... Et c'est ainsi que, dans cette gare, comme dans toutes les autres, il y avait deux flots de gens : ceux qui entraient en riant ; ceux qui sortaient en pleurant ! ...

Il y avait un spectacle d'un autre ordre, qui n'était pas moins triste : la garde civique, qui assurait la surveillance de la gare, avait reçu pour consigne de procéder à l'arrestation provisoire de tous les Allemands qui débarqueraient et, en quelques heures, il y avait plus de deux cents hommes, femmes et enfants, qui étaient détenus, sous la garde des *bleus* ; et même si les femmes

avaient été autorisées à s'en aller, elles ne le faisaient pas, craignant le sort qui pouvait être réservé à leurs maris et fils, imaginant qu'ils seraient fusillés, tambour battant ...

Comme celle du Nord, toutes les gares bruxelloises étaient surveillées par la garde civique et le service des trains de passagers avait été suspendu partout tant que durerait la mobilisation. Les communications sont difficiles sinon impossibles : le téléphone ne fonctionne que pour les autorités militaires ; il n'y a plus de moyen de communication avec le Luxembourg ; il n'y a plus que les télégrammes urgents qui passent vers la France, mais avec beaucoup de retard ; la télégraphie sans fil est sévèrement proscrite et l'on invite le voisinage à la dénoncer si on en repère ; en revanche, pour les communications de la Croix Rouge, on compte sur les *boys scouts*, qui commencent à rendre des services très utiles ; quant aux officiers et aux

militaires, à part les éléments ordinaires, ils disposent d'un corps volant d'estafettes à bicyclette, constitué par les membres de la Ligue Vélocipédique Belge.

Dans l'intervalle, la Croix Rouge s'organise en toute urgence. Dans les rues, on ne voit que des automobiles arborant le sigle humanitaire, qui les parcourent à toute vitesse, chargées de lits, de matelas, de médicaments. Nombre de maisons de commerce et de particuliers ont offert leurs locaux et procèdent fébrilement à l'installation des banques du sang.

Personne ne reste inactif. Les boulevards débordent de gens, les hommes valides courent pour se présenter comme volontaires, les femmes pour se proposer comme infirmières.

Et les autorités communales pensent, simultanément, à assurer le ravitaillement de la population : elles viennent d'installer un magasin central sur le marché de la Place de la Madeleine, où

commence à se concentrer un assortiment général de vivres de première nécessité ainsi que de sel, de café, de conserves, de pâtes alimentaires, etc. ; ce magasin ravitaillera six succursales, qui doivent être établies dans les différents quartiers, où les articles seront vendus au prix coûtant, en veillant à ce qu'aucun voisin ne puisse se les accaparer, grâce à un système de carnets, efficace pour le contrôle immédiat des achats.

\* \* \*

Voici, à présent, ce que j'ai pu apprendre concernant les mouvements des Allemands.

Les troupes du *kaiser* sont entrées en force, se dirigeant vers Liège en trois colonnes, probablement constituées par quatre corps d'armée.

La première colonne, partie d'Aix-la-Chapelle, est passée par Aubel pour atteindre les rives de la Meuse à



Visé. Le pont avait été détruit par les Belges et les forts de Cheratte et de Fléron les ont vigoureusement canonnés, les empêchant de forcer le passage. Dans l'après-midi, on a signalé une violente échauffourée à Barchon.

La seconde colonne est passée par Henri-Chapelle et Herve, en suivant la voie royale d'Aix-la-Chapelle à Liège, mais elle s'est heurtée à la solide résistance des forts avancés.

La troisième colonne a progressé par la vallée de la Vesdre.

Enfin, un grand corps de cavalerie s'est éparpillé dans le pays au sud du fleuve, préparant probablement le terrain pour les troupes qui peuvent tenter d'encercler la place par le sud.

Dès le matin, les autorités belges avaient réquisitionné et envoyé à la place de Liège tous les vivres, tous les véhicules, tout ce qui aurait pu servir à

l'envahisseur. Les Allemands avancent au milieu d'un véritable désert et, dans tous les villages qu'ils occupent, ils affichent sur les murs un manifeste disant qu'ils paieront tout ce qu'ils prendront et qu'ils traiteront de façon amicale les habitants mais qu'ils réprimeront avec la plus grande sévérité toute tentative de saboter leurs communications, etc.

L'Angleterre a accordé jusqu'à minuit au gouvernement allemand pour qu'il assure à la Belgique les mêmes garanties de neutralité que lui a données la France, confirmant les traités. Je suppose que, à Buenos Aires, on a déjà une information exacte de ce qui s'est passé à ce sujet, aujourd'hui à la chambre des communes mais je ne peux pas m'empêcher d'insister sur ce point, en raison des nombreuses conséquences que cela aura pour ce pays et je me permets de traduire, ne fût-ce qu'en partie, le discours de Mr. Asquith, qui a dit :

*"En conformité avec la déclaration faite hier par sir Edward Grey, ce dernier a envoyé tôt ce matin un télégramme à l'ambassadeur anglais à Berlin, disant que le roi des Belges en a appelé au roi George pour lui demander l'intervention diplomatique anglaise. Nous avons également appris que le roi des Belges a reçu une proposition de l'Allemagne lui assurant la neutralité et l'intégrité du territoire et des possessions belges, après la signature de la paix, si la Belgique permet le libre passage aux troupes allemandes à travers le pays, et le menaçant, en cas de réponse négative, de traiter la Belgique comme un pays ennemi. L'Allemagne donnait à la Belgique un délai de douze heures pour la réponse. Nous croyons savoir que la Belgique a refusé catégoriquement d'accepter cette flagrante violation des traités.*

*"Le gouvernement anglais est obligé de protester*

*auprès de l'Allemagne et de lui demander de renoncer formellement à l'exigence qu'elle a adressée au gouvernement belge ainsi que de lui donner l'assurance qu'elle respectera la neutralité du territoire belge. Nous avons demandé une réponse immédiate. Notre ambassadeur à Bruxelles nous a envoyé ce matin la réponse allemande au refus de la Belgique d'accepter la proposition de sa première note. L'Allemagne est résolue à en appeler à la force pour traverser le territoire belge. Nous avons également reçu un télégramme du ministre belge des affaires étrangères annonçant que le territoire belge a été violé. Des rapports ultérieurs prouvent que les forces allemandes, à Gemmenich, continuent à avancer à travers la Belgique. Nous avons encore reçu ce matin, de l'ambassadeur d'Allemagne, une communication officielle assurant que, même dans le cas d'un conflit armé avec la Belgique,*

*l'Allemagne n'a pas l'intention d'annexer ce pays. (Rires ironiques). La déclaration allemande dit que c'est sincère, parce que l'Allemagne a promis solennellement à la Hollande de ne pas acquérir de territoire aux dépens de ce dernier pays (?). La communication allemande nous affirme que l'armée allemande était exposée à l'attaque de l'armée française à travers la Belgique et que, par conséquent, il s'agissait pour l'Allemagne d'une question de vie ou de mort ... Je me vois à présent obligé d'ajouter, au nom du gouvernement britannique, que nous ne pouvons pas considérer cette réponse comme satisfaisante. (Applaudissements) Nous avons réitéré au gouvernement allemand notre demande de la semaine passée pour qu'il nous donne la même assurance que la France sur la neutralité du territoire belge." (Applaudissements)*

Et Mr. Asquith a terminé, entre des acclamations,

en rendant compte de l'ultimatum adressé à l'Allemagne, lui accordant comme délai, pour répondre, jusqu'à aujourd'hui minuit.

Le discours anglais ne débordait peut-être pas de figures de style et d'images mais, parbleu, il a le mérite d'être clair et éloquent !

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

PAYRO ; « *Desde Bélgica. Diario de un testigo* (4) », in LA NACION ; **11**/09/1914. (1<sup>ère</sup> partie)

PAYRO ; « *Desde Bélgica. Diario de un testigo* (5) », in LA NACION ; **24**/09/1914. (2<sup>ème</sup> partie)